

Rapport du Président

Séance Publique du
vendredi 17 février 2012

Service instructeur

Service Administration et Finances

Service consulté

3^{ème} **Commission** -
N° CG-2012-1-3-1

**PROGRAMME A132 - CALIBRAGE
OPÉRATIONS DE SÉCURITÉ EN TRAVERSE D'AGGLOMÉRATION À RETENIR
POUR 2012**

Résumé : Le présent rapport a pour objet d'une part de transférer 2 000 000 € d'AP sur le Programme A132 "Calibrage" - millésime 2012. D'autre part, il a pour but d'approuver une liste d'opérations de Sécurité en Traverse d'Agglomération à retenir pour l'année 2012.

L'Assemblée Départementale a approuvé, lors du Conseil Général du 7 décembre 2010, une nouvelle politique en matière d'aménagement de Sécurité en Traverse d'Agglomération (STA).

Par ailleurs, le Conseil Général du 7 décembre dernier a voté pour l'année 2012 2 000 000 € d'Autorisations de Programmes (AP), et 3 000 000 € de Crédits de Paiement (CP), sur le Programme A132 "Calibrage".

Conformément à la nouvelle politique de STA, 47 dossiers sont parvenus au Département avant la date limite fixée au 31 août 2011 pour une réalisation des travaux prévue au cours de l'année 2012. La part départementale cumulée de ces opérations est estimée à 9 399 674 €.

Après un travail d'analyse, réalisé en Commission de la Voirie, des Infrastructures Routières et des Transports, il s'est avéré que le volume d'AP prévues pour 2012 est très insuffisant pour couvrir, même partiellement, les demandes.

C'est pourquoi, il a été proposé, pour mieux valoriser les efforts consentis par les Communes qui ont conduit des études en association avec les services du Département du Haut-Rhin, de compléter le volume d'AP voté au Budget Primitif 2012 en procédant aux virements d'AP ci-après :

- Programme A132 "Calibrage" - millésime 2012 : + 2 000 000 € ;
- Programme A132 "Calibrage" - millésime 2009 : - 800 000 € et millésime 2010 : - 200 000 € ;

- Programme A111 "Constructions neuves et travaux sur RD" - millésime 2011 :
- 1 000 000 €.

Dans cet esprit, après l'approbation du Compte Administratif de l'année 2011, il vous sera proposé de revoir le montant des CP à la hausse (+ 2 000 000 €).

Dans la limite des 4 000 000 € d'AP ainsi affectées sur le Programme A132 - millésime 2012, la Commission de la Voirie, des Infrastructures Routières et des Transports du 2 février 2012 a proposé de retenir, au titre de l'année 2012, la liste des opérations jointe en annexe A.

A cette occasion, la Commission thématique a également demandé que la politique de STA soit adaptée pour mieux tenir compte des besoins d'entretien et de préservation du patrimoine départemental. C'est la raison pour laquelle de nouvelles règles seront proposées prochainement au vote du Conseil Général.

Au vu de ce qui précède, je vous propose de :

- transférer 2 000 000 € d'Autorisations de Programmes (AP) depuis le Programme A132, millésime 2009 (- 800 000 €) et millésime 2010 (- 200 000 €) et le Programme A111, millésime 2011 (- 1 000 000 €) vers le Programme A132, millésime 2012 ;
- par application du règlement financier, donner délégation à la Commission Permanente pour procéder ultérieurement à d'éventuelles affectations ou désaffectations de ces AP ;
- arrêter les opérations à retenir pour 2012, dont la liste (Annexe A) est jointe au présent rapport ;
- affecter les AP correspondantes à ces projets de sécurisation des traverses d'agglomérations (STA), dont le total est estimé à 3 979 113 €, sur le Programme A132, Chapitre 21, Fonction 621, Nature 2151 ;
- m'autoriser à signer, avec les partenaires concernés, les conventions de co-maîtrise d'ouvrage et de gestion ultérieure établies sur la base du document-type approuvé lors du Conseil Général du 7 décembre 2011.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

Routes Départementales
Calibrage - Programme A132 - Millésime 2012
Affectation des Autorisations de Programmes
CG du 02-02-2012

N° opération	Nom de l'opération	AP		
		A affecter	Rappel déjà affecté	Total affecté
	ROPPENTZWILLER n° en cours	250 000 €	0 €	250 000 €
	SIGOLSHEIM n° en cours	212 290 €	0 €	212 290 €
	KIRCHBERG n° en cours	106 301 €	0 €	106 301 €
	RANSPACH le bas n° en cours	146 672 €	0 €	146 672 €
	ILLFURTH n° en cours	250 000 €	0 €	250 000 €
	OBERHERGHEIM n° en cours	93 426 €	0 €	93 426 €
	RANSPACH le bas n° en cours	71 000 €	0 €	71 000 €
	STAFFELFELDEN n° en cours	147 096 €	0 €	147 096 €
	BUSCHWILLER n° en cours	120 000 €	0 €	120 000 €
	ENSISHEIM n° en cours	247 094 €	0 €	247 094 €
	FRELAND n° en cours	191 061 €	0 €	191 061 €
	JEBSHEIM n° en cours	250 000 €	0 €	250 000 €
	MAGSTATT le bas n° en cours	125 948 €	0 €	125 948 €
	REGUISHEIM n° en cours	230 000 €	0 €	230 000 €
	WATTWILLER n° en cours	68 339 €	0 €	68 339 €
	ILLZACH 2 n° en cours	250 000 €	0 €	250 000 €
	SOULTZMATT n° en cours	250 000 €	0 €	250 000 €
	WERENTZHOUSE n° en cours	250 000 €	0 €	250 000 €
	ZIMMERSHEIM n° en cours	160 000 €	0 €	160 000 €
	SOULTZ n° en cours	60 159 €	0 €	60 159 €
	SOULTZEREN n° en cours	250 000 €	0 €	250 000 €
	ZELLENBERG n° en cours	126 776 €	0 €	126 776 €
	ZILLISHEIM n° en cours	122 951 €	0 €	122 951 €
Total AP affectée		3 979 113 €	- €	3 979 113 €